

Grand Poitiers Communauté urbaine

Coordinations des conseils de développement

En s'investissant dans les coordinations nationale et régionale des conseils de développement, le Conseil de développement responsable œuvre :

- à la promotion collective de la démocratie participative,
- au développement d'outils et de méthodologies communes,
- à la production de travaux à des échelles territoriales adaptées,
- à la valorisation des conseils de développement.

Coordination nationale des Conseils de développement

Mise en place en 2003 pour faire entendre la voix des conseils de développement au niveau national, la coordination nationale des conseils de développement est ouverte à tous les conseils de développement, quel que soit leur territoire de référence - pays, agglomération ou communauté urbaine. En 2012, la coordination a franchi une nouvelle étape avec la constitution d'une association dédiée ainsi que d'une équipe permanente.

- <http://www.conseils-de-developpement.fr> (<http://www.conseils-de-developpement.fr>)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi